

# ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU COURS D'EAU EN BRETAGNE

Rédaction,  
mise en forme :



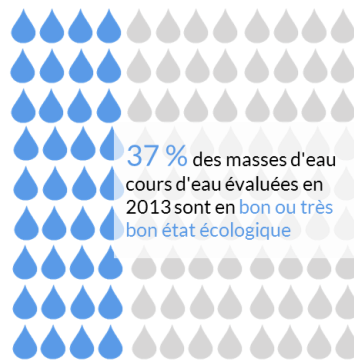
Source des données :



MISE À JOUR : mars 2019

Cf. CHAÎNE DE PRODUCTION pour des compléments

*Proportion de masses d'eau cours d'eau de la région administrative Bretagne dont l'état écologique est classé bon ou très bon, selon les critères d'évaluation de la directive cadre sur l'eau (DCE).*



37 % des 371 masses d'eau cours d'eau évaluées en 2013 sont en bon ou très bon état écologique sur le territoire de la région administrative Bretagne.

L'objectif de 71 % des masses d'eau cours d'eau en bon à très bon état écologique, fixé à l'horizon 2021 pour le Sdage Loire-Bretagne « 2016-2021 », n'est pas atteint.

## ANALYSE

La masse d'eau est l'unité d'évaluation de la DCE.

La DCE définit le bon état d'une masse d'eau lorsque l'état écologique est très bon ou bon et l'état chimique est bon.

L'état écologique d'une masse d'eau est catégorisé en cinq classes : très bon, bon, moyen, médiocre, mauvais.

L'état chimique d'une masse d'eau est catégorisé en deux classes : bon et médiocre.

La masse d'eau cours d'eau est une partie distincte et significative des eaux de surface telles que tout ou partie d'une rivière, d'un canal ou d'un fleuve.

Les masses d'eau cours d'eau sont une composante des masses d'eau de surface, au même titre que les masses d'eau plans d'eau, eaux de transition et eaux côtières.

En 2013, si l'on considère l'ensemble des masses d'eau de surface (cours d'eau, plans d'eau, eaux côtières et de transition) 38% sont en bon ou très bon état écologique sur le territoire de la région administrative Bretagne (versus 43.4% en France).

Pour des compléments cf. les travaux de l'observatoire régional de l'eau <https://bretagne-environnement.fr/indicateur-etat-masses-eau-bretagne>.

## MÉTHODE

L'état écologique 2013 des 391 masses d'eau cours d'eau de la commission territoriale Vilaine et côtiers bretons a été évalué à partir des données de surveillance disponibles sur la période 2011 à 2013, et selon les règles d'évaluation de l'état écologique à utiliser pour le Sdage 2016-2021 (dites REEE16 - modifiées par l'arrêté du 27 juillet 2015). Sont utilisés divers paramètres appréciés par des indicateurs communs, renseignés grâce à des données disponibles sur une ou plusieurs stations de surveillance jugées représentatives de la masse d'eau ou d'une portion de masse d'eau, produites à l'aide de protocoles partagés entre les états membres de l'UE.

Les paramètres nécessaires à l'évaluation de l'état écologique sont de trois ordres : 1) Éléments biologiques : IBGN « macro invertébrés », IBD « diatomées » et IPR « poissons » sur cours d'eau 2) Éléments physico-chimiques soutenant la biologie : nutriments, bilan de l'oxygène, T° et acidification 3) Polluants spécifiques : une quinzaine de substances.

L'état écologique, représenté par 5 classes d'état (très bon, bon, moyen, médiocre et mauvais), est évalué par rapport à une situation de référence. Celle-ci correspond à des milieux peu ou pas perturbés dont les caractéristiques sont identifiées au sein des différentes hydro-écorégions et types de cours d'eau définis sur le territoire. L'état écologique est d'autant plus mauvais que les valeurs des paramètres s'éloignent de cette situation.

En France, les éléments d'interprétation de la notion de bon état à prendre en considération sont définis par l'arrêté du 25 janvier 2010 modifié (l'arrêté du 27 juillet 2015) pris en application de l'article R.212-18 du code de l'environnement. Cf. détails méthodologiques dans le document : Guide technique relatif à l'évaluation de l'état des eaux de surface continentales (cours d'eau, canaux, plans d'eau). Ministère chargé de l'environnement. Mars 2016. 106 p.

### TAUX D'ACTUALISATION

L'évaluation de l'état écologique des masses d'eau cours d'eau est réalisée tous les 6 ans pour le rapportage européen et tous les 3 ans pour l'état des lieux du Sdage Loire-Bretagne.

### FAISABILITÉ D'UNE DÉCLINAISON INFRA RÉGIONALE

Au plus fin, les données sont accessibles à l'échelle de chaque masse d'eau cf. les travaux de l'observatoire régional de l'eau <https://bretagne-environnement.fr/indicateur-etat-masses-eau-bretagne>.

### AMELIORATION ENVISAGEABLE

Pas d'amélioration envisagée. Le présent indicateur répond à un cadre national et européen.

### INDICATEURS SIMILAIRES DANS D'AUTRES CADRES

Pas d'indicateurs « cours d'eau » similaires dans d'autres dynamiques.

### CHAINE DE PRODUCTION

Source des données : Eau France et AELB 2015. Mise en forme OEB. Principal-e contributeur-trice à l'émergence de l'indicateur : E. Bardon (GIP BE).

### MISE À JOUR

Cette mise à jour consiste à ne prendre en compte que le périmètre de la Bretagne administrative et non plus celui de la commission territoriale Vilaine et côtiers bretons du Bassin Loire-Bretagne. Ainsi, le nombre de masses d'eau utilisées a légèrement diminué mais le constat final sur l'objectif reste inchangé.

## POSITIONNEMENT DANS LE JEU D'INDICATEURS

Le jeu d'indicateurs est structuré autour de quatre principes : une évaluation à l'échelle régionale, 11 grands types de milieu, 4 axes de questionnement et 17 thématiques. Le présent indicateur s'inscrit dans cette structuration de la façon suivante :

### Qualité structurelle et fonctionnelle des milieux

- Conséquences globales des pressions sur l'état de santé des espèces et des milieux**
- Modifications de l'occupation du sol et conséquences spécifiques sur le patrimoine naturel
- Pollutions et conséquences spécifiques sur le patrimoine naturel
- Espèces exotiques envahissantes et conséquences spécifiques sur le patrimoine naturel
- Macro changements climatiques et conséquences spécifiques sur le patrimoine naturel
- Exploitation des ressources et conséquences spécifiques sur le patrimoine naturel

### Qualité des services rendus par les milieux et les paysages

- Services rendus en matière d'approvisionnement en ressources naturelles
- Services rendus en matière d'attractivité économique, culturel, loisirs, bien-être, santé
- Services rendus en matière de régulation
- Services rendus en matière de support pour le patrimoine naturel

### La connaissance du patrimoine naturel

- Niveau et pertinence des connaissances en matière de dynamique et de fonctionnement de la biodiversité
- Diffusion des connaissances

### Les réponses de la société en faveur du patrimoine naturel

- Efficacité des politiques publiques dédiées à la préservation du patrimoine naturel et des paysages
- Intégration de la biodiversité dans les politiques publiques non spécifiques au patrimoine naturel
- Implications de la sphère économique en faveur du patrimoine naturel et des paysages
- Implication des citoyens dans les actions en faveur du patrimoine naturel et des paysages
- Sensibilisation de la société aux enjeux de la biodiversité et des paysages

### Grand type de milieu concerné

- approche transversale tous milieux
- boisés
- bocagers
- landes et pelouses
- terrestres côtiers
- cours d'eau**
- milieux humides
- eaux estuariennes
- marins côtiers
- sol
- urbains
- approche géologique

## LE JEU D'INDICATEURS - UNE DÉMARCHE COLLECTIVE D'ÉLABORATION

**COORDINATION** et **ANIMATION** du projet régional : Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB).

**ÉQUIPE PROJET** constituée de l'OEB et de représentants de la Dreal Bretagne et du Conseil régional de Bretagne.

**OPÉRATEUR PRINCIPAL** de collecte des données et calcul de la métrique pour la plupart des indicateurs : OEB.

**D'AUTRES OPÉRATEURS** peuvent prendre en main collecte et calcul, au cas par cas selon la thématique : université Rennes 2, Bretagne Grands Migrateurs, Conservatoire botanique national de Brest...

**APPROFONDISSEMENT** de chaque indicateur avec des experts de la thématique abordée dont notamment les experts de : ARS, BGM, BV-Sepnb, CBNB, Cerema, CNPF Bretagne, DRAAF, Ecobio (université Rennes 1), EPF, FDP 22 29 35 56, FMA, Geoca, GMB, Gretia, Ifremer, IGN, INRA, IUEM, LETG (université Rennes 2), LPO, ONF, SGMB, station marine Concarneau (MNHN), station marine Roscoff (CNRS), coordinateurs des observatoires régionaux thématiques...

**CONSOLIDATION** des indicateurs à l'échelle régionale par une dynamique d'ateliers collectifs largement ouverts.

**AVIS SCIENTIFIQUE** par le CSRPN.

**VALORISATION** via site web, publications papier, etc. par l'OEB.